

## **COLLOQUE SUR L'ACTION PARLEMENTAIRE EN DÉMOCRATIE (HAÏTI, 25–26 AVRIL 1997)**

Un deuxième colloque d'échanges et d'information sur l'action parlementaire en démocratie s'est tenu à Port-au-Prince, Haïti, les 25 et 26 avril 1997. Organisé par la section canadienne de l'AIPLF, et financé avec des fonds liés canadiens mis à sa disposition par l'Agence de la Francophonie, le colloque a réuni des parlementaires de cinq sections de l'AIPLF de la région Amérique, soit celles d'Haïti, de la Louisiane, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Québec. Les parlementaires canadiens qui ont participé au colloque étaient M. Ron Stewart, de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, M. Raymond Brouillet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec et M. Gilles Morin, vice-président de l'Assemblée législative de l'Ontario, tandis que le sénateur Donald Cravins, représentait le Parlement de la Louisiane. Fortifiés par la présence du président du Sénat, M. Edgard Leblanc et du président de la Chambre des députés, M. Kely C. Bastien, une quarantaine de députés et sénateurs du Parlement d'Haïti ont activement participé aux discussions du colloque d'une durée de deux jours(1).

Les thèmes abordés lors du colloque avaient un grand intérêt pour l'organisation efficace des activités parlementaires et ont suscité des débats animés entre les parlementaires. Six sujets, à raison de trois thèmes par jour, ont été discutés par les parlementaires.

Lors de la première journée, le premier thème portait sur la fonction législative des assemblées parlementaires, notamment le rôle des parlementaires dans l'élaboration de la loi et des principaux appuis techniques mis à leur disposition. Le second abordait des questions plus techniques en examinant en détails le fonctionnement des commissions parlementaires et l'encadrement technique mis à leur disposition pour accomplir leur travail législatif et d'enquête. Le troisième thème complétait la boucle du travail et des activités d'un Parlement en abordant la question de l'organisation des travaux d'une assemblée ainsi que celle de son règlement.

La deuxième journée du colloque comportait une discussion sur des thèmes particuliers, tels que la gestion et le contrôle des finances publiques, les diverses façons de gérer les relations entre le Parlement et les médias d'information, et enfin, l'organisation du pouvoir judiciaire et ses relations avec les pouvoirs exécutif et législatif.

La tenue de ce deuxième colloque a suscité d'excellentes discussions de part et d'autre qui ont apporté un éclairage intéressant et réciproque sur des questions importantes de la vie et de l'action parlementaires en régime démocratique. Il a aussi permis de consolider les liens qui unissent les parlements et assemblées de la région Amérique et de cimenter les amitiés qui existaient déjà entre les parlementaires de ces assemblées.

**Marc Leman**  
**rapporteur pour le colloque**  
**Direction de la recherche parlementaire**  
**Bibliothèque du Parlement**